

**COMMUNE DE MIREPOIX**  
**(Ariège)**

<b>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</b>											05/2017		
Total membres	23	Exercice	23	Convoc	13/01	Prés.	14	Abs	9	Proc.	4	Votants	18

Par suite d'une convocation en date du treize janvier deux mille dix-sept, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le vingt janvier deux mille dix-sept à dix-huit heures, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

**Présents** : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BOURDONCLE Stéphane, SAINT MARTIN Jean.

**Procurations** : ESCANDE Jacques à CIBIEL Christian, MARIEIRO Fabienne à GARCIA Pierre, BIARD Ludovic à QUILLIEN Nicole, PEISER Jean-Luc à SAINT MARTIN Jean.

**Absents** : LEVENARD Christian, ESCANDE Jacques, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame VIDAL Candy est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**Objet : Dénomination salle dite de restauration et SES 3**

Madame le Maire explique que le bureau municipal a émis le souhait de renommer deux salles communales :

- la salle dite de restauration : salle de la Promenade ;
- la SES 3 : salle Marcel Pagnol.

Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de nommer la salle dite de restauration : salle de la Promenade et la SES3 : salle Marcel Pagnol,
- **Dit** qu'un courrier d'information sera adressé au Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mirepoix, au Chef du Centre de Secours de Mirepoix, au Receveur des Postes, au Président de l'Office de Tourisme, au Trésor Public, à Google et France Télécom, ainsi qu'aux présidents d'associations.
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,  
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Nicole QUILLIEN

REÇU EN PREFECTURE

le 31/01/2017

Application agréée E-legalite.com